

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et  
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-60 du 30 mars 2015*

Cahors, le 3 juillet 2020

## LOT AVAL

Section de voie : SOTURAC / ALBAS

DDT46 / 2020 / n°01

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT  
en charge de la police de la navigation**

### **INFORME** LES USAGERS DE LA RIVIÈRE LOT

**DE L'OUVERTURE PARTIELLE DE LA NAVIGATION SUR LE TRONÇON  
COMPRENANT LES BIEFS DE PUY L'ÉVÊQUE ET DE CAMPASTIER A COMPTER DU  
VENDREDI 03 JUILLET 2020 AVEC FRANCHISSEMENT DE L'ÉCLUSE DE  
CAMPASTIER**

**LES ÉCLUSES DE PUY L'ÉVÊQUE ET DE MEYMES RESTENT FERMÉES.**

**LES AUTRES SECTEURS DE LA RIVIÈRE FONT L'OBJET DE  
TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT ET RESTENT  
TEMPORAIREMENT FERMÉS (FRANCHISSEMENT DES ÉCLUSES)**

**POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ LIÉES A LA  
HAUTEUR DU BIEF AMONT DE FUMEL,  
L'ÉCLUSE D'ORGUEIL A SOTURAC RESTE FERMÉE**

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**  
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**  
Service Eau, Forêt Environnement  
Police de la navigation  
Tel : 05 65 23 60 60

**SIGNATURE**

  
L'Adjoint au Chef du Service  
Eau, Forêt, Environnement  
Bernard DE CASTELJAU

**DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : Jusqu'à nouvel avis**